

En avril, ne te découvre pas d'un fil

Du jamais vu ! Ensemble le 1er Mai, huit syndicats appellent les salariés, retraités et privés d'emploi à manifester pour faire entendre leurs revendications. Le doute s'installe dans le gouvernement et le patronat du fait de la participation des salariés toujours plus importante dans les grèves et les manifestations et de leur détermination à se faire entendre sur leur lieu de travail et de vie. Les mobilisations sans précédent des 29 janvier et 19 mars ont obligé le gouvernement à prendre des décisions sur les stocks options et la rémunération des dirigeants des entreprises aidées. Pour autant les revendications sur la redistribution des richesses et la revalorisation des salaires restent entières.

La décision des défilés unitaires le 1er Mai est tout simplement historique. Mais en attendant la fête du travail, journée de lutte nationale et de solidarité internationale pour les revendications des travailleurs, que peut-on envisager ? Localement, dans les entreprises menacées de fermeture ou victimes de plans de licenciements, le rapport de forces se tend. Des séquestrations de patrons ont lieu, à Caterpillar, Sony ou 3M. Ceux qui agitent le terme de radicalisation des conflits se révèlent souvent peu diserts sur le fait que les responsables sont trop souvent absents de la table des négociations. De quel côté se trouve la brutalité ?

C'est pourquoi la CGT s'inscrit résolument dans toutes les actions décidées par les salariés, à l'image des mobilisations puissantes qui se déroulent à travers tout le pays.

Pour amplifier encore ce mouvement revendicatif qui s'inscrit résolument dans la durée, la CGT, à l'appui du rapport de force établi, appelle les salariés à se mobiliser dès ce mois d'avril afin d'investir toutes les négociations en cours et exiger l'arrêt des restructurations qui accompagnent la casse de l'emploi et du service public. **C'est la plus sûre façon de transformer ce 1er Mai historique en 1er Mai exceptionnel !**

**Branche Poste****Des garanties collectives en danger**

La loi du 21 mai 2005 relative à la régulation des activités postales prévoit la création d'une nouvelle Convention Collective.

Parce qu'il tente d'élargir le champ d'application aux salariés d'entreprises dont l'activité postale n'est pas l'activité principale, le projet du champ d'application proposé à signature est illégal.

Le gouvernement, avec la complicité de la délégation patronale, tente de créer un précédent qui ferait voler en éclat le système des garanties collectives et mettrait à bas l'ensemble des garanties et droits collectifs des salariés qui en dépendent. Dans un courrier du 17 mars dernier la CGT a dénoncé cette manœuvre au Ministre du Travail. Elle attend maintenant qu'il s'exprime clairement pour qu'aucune Convention Collective ne puisse déroger aux règles du droit positif : rattacher les salariés à la convention collective la plus favorable.

Seul contre tous

Dans l'Aude, c'est main dans la main et dans un collectif regroupant élus, usagers et salariés, où la CGT prend toute sa place, que le combat contre la privatisation de La Poste se tient, avec un nom sans équivoque « Stop à la casse du service public postal » ! Confrontés à un directeur qui régent « ses » bureaux de poste sans concertation ni négociation, le collectif s'est engagé avec des signatures de dizaines d'élus à demander le maintien des bureaux de poste audois et le départ de ce directeur confondant La Poste et l'armée dans sa gestion ! Au-delà du cas, symptomatique, de ce directeur, c'est bien la politique menée par La Poste, tant dans les départements ruraux comme l'Aude, qu'ailleurs, qui est mise en accusation.

Branche Télécoms**Intéressement, participation et part variable en baisse**

Malgré les bénéfiques records de France Télécom pour 2008, les montants de l'intéressement et de la participation sont en baisse, au motif pour l'intéressement que les objectifs de qualité n'ont pas été atteints. Comment pourrait-il en être autrement avec les suppressions d'emplois, fermetures de sites et restructurations incessantes qui désorganisent les services ?

Les parts variables des cadres sont également en baisse dans la plupart des cas.

La règle, c'est toujours plus pour les actionnaires et toujours moins pour les salariés.

Exigeons ensemble que FT restitue au personnel la part qui lui revient dans les richesses créées, en augmentant immédiatement les salaires et en versant un 13ème mois.

FT : à petits pas ... on n'avance pas !

Les séances de négociations se suivent et se ressemblent. La direction ajoute à chaque fois 0,2%, et à ce rythme, il faudra 50 réunions pour arriver aux 10% d'augmentation demandés dans la plate-forme commune des syndicats lors des grèves des 29 janvier et 19 mars !

De plus, la direction refuse toute augmentation collective pour les cadres et toute augmentation du complément FT pour les fonctionnaires. Ceci signifie que cette année encore beaucoup de cadres devraient se contenter d'augmentations minimales voire de rien du tout !

Rappelons que 1% d'augmentation correspond à 1,37 centimes de dividendes versés aux actionnaires, et la direction a trouvé le moyen d'en verser 10 de plus !

La volonté politique est claire, mais non inéluctable !

Échos

La CGT sur les rails

Aux élections professionnelles de la SNCF, la CGT conforte sa place de premier syndicat, malgré les manœuvres de la direction pour réduire son influence. 41,74% aux DP et 39,30% aux CE, 1^{er} syndicat à l'exécution, chez la maîtrise, 2^e chez les cadres, 1^{er} chez les agents de conduite, 1^{er} dans l'encadrement (maîtrise et cadres) qui a manifesté son adhésion aux choix et propositions CGT.

L'UNSA et la CFDT n'obtiennent pas les 30% espérés par la direction pour la signature d'accords.

La CGT est 1^{er} dans 25 CE sur 27.

Direction et gouvernement devront en tenir compte et remettre leur stratégie sur d'autres rails que les suppressions d'emplois, la casse du fret, la déréglementation...

Salaires

Les salariés doivent donner leur avis !

Il faut soumettre la rémunération des dirigeants d'entreprises aux critères tels que l'évolution de la masse salariale, de l'investissement productif, de la valeur ajoutée. Les représentants des salariés doivent avoir leur mot à dire sur la rémunération des dirigeants. Cela nécessite de renforcer les droits des comités d'entreprises et des élus de personnel dans les conseils d'administration et les comités de rémunération. Les représentants des salariés doivent avoir un droit de veto en la matière. Les stock-options, les bonus... doivent être assujettis aux prélèvements sociaux et fiscaux au moins au même titre que les salaires.

Pour la CGT, la rémunération des dirigeants, ses critères et ses limites, de même que la rémunération des actionnaires doivent faire l'objet d'un large débat avant toute décision politique.

Pour une hausse solidaire

Depuis plus de 20 ans, les politiques salariales dans le privé comme dans le public, ont porté un coup sérieux au niveau des salaires. Dirigeants mis à part, un tassement de la hiérarchie des salaires s'est opéré sans que cela n'ait par ailleurs profité aux bas salaires. La politique d'individualisation des salaires, au travers de primes dont leur attribution dépend de critères qui échappent le plus souvent aux salariés, a fait des dégâts sur notre pouvoir d'achat et nos salaires. Aujourd'hui 20% des salariés de l'encadrement perçoivent un salaire inférieur au plafond de la Sécu (soit 2 859 € brut mensuel). La productivité des salariés français, qui est une des meilleures au monde, alimente toujours plus les profits. Les revenus du travail profitent de moins en moins aux salariés, ils nourrissent les dividendes des actionnaires. La hausse des salaires est indispensable pour dynamiser l'économie et créer des emplois.

International

Born in the USA

La tournée européenne d'Obama a été l'occasion d'asseoir la suprématie US sur deux volets indissociables : le capitalisme et la guerre.

Se substituant à l'ONU (192 pays), le G20 a travaillé à la pérennisation du système. Loin de le moraliser, le G20 a soutenu la doctrine du libre-échange si chère aux multinationales et autres FMI, OMC, UE.

Célébrés dans la foulée, les 60 ans de l'OTAN ont été l'occasion pour les 28 états membres d'affirmer une identité occidentale, dans un discours empreint de menaces guerrières sous couvert de lutte contre le terrorisme.

De Londres à Strasbourg, ceux qui résistent (et parmi eux des syndicalistes) se sont heurtés aux violences complices des casseurs et des policiers.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr

Échos

Rififi dans le port ...

Il n'y a pas que les commis de la république qui sont victimes du sarkolimateur. La CGT du port autonome soupçonne le gouvernement d'avoir démissionné François Marendet pour avoir mis fin à un conflit de dix jours en concluant un accord qui reprenait nos principales revendications, entre le port autonome, la CGT et les entreprises de manutention.

La signature de cet accord permet le maintien de certaines activités dans le giron public et évite l'éclatement du personnel dans différentes entreprises.

Le président du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Communauté de communes ont annoncé se retirer du grand port Nantes-St Nazaire pour dénoncer ces pressions gouvernementales inacceptables.

Emploi

Agrément de la convention assurance chômage

Le gouvernement veut justifier l'indémontrable; face à la convention chômage du 12 février, consistant à redéployer des droits pour faire le maximum d'économies. L'étude demandée par la CGT démontre que si 70 000 chômeurs auraient une ouverture de droits, 168 000 autres verraient leurs droits amputés de 1 à 9 mois. Le gouvernement a été contraint de revoir sa copie. C'est un motif de satisfaction pour les salariés et les plus précaires, salué largement par les organisations syndicales et « regretté » par les organisations patronales. Nul doute que la puissante mobilisation interprofessionnelle du 19 mars à peser sur cette décision. Les salariés actifs, retraités, privés d'emploi ont toutes les raisons de faire pression sur le patronat et le gouvernement.

L'État entend mais n'écoute pas !

80 000 demandeurs d'emplois supplémentaires en Février 2009 ... 86 000 en Janvier... 330 000 depuis Septembre 2008 ... Un gouvernement plus que jamais aux abonnés absents ... Il préfère en effet se concentrer sur un bouclier fiscal inepte destiné à favoriser les Français les plus riches.

L'État se contente, comme à l'accoutumée, d'un saupoudrage à minima, dès lors qu'il s'agit d'aider les salariés. Par exemple, la nouvelle prime de 500 euros accordée aux salariés ne pouvant prétendre à l'assurance chômage mais ayant travaillé au moins deux mois. Rien dans cette mesure n'est en effet de nature à soutenir durablement le pouvoir d'achat des plus faibles.

Les primo-demandeurs d'emploi ont en outre une nouvelle fois été totalement exclus du dispositif. Un comble à l'heure où les jeunes sont les principales victimes du chômage.

Égalité

Intégrés, pas fichés !

Dans la lutte contre le racisme et les discriminations, N. Sarkozy se déclare résolument partisan d'une « discrimination positive ». Pour aller dans ce sens, un Commissaire à la Diversité et à l'Égalité des Chances a été nommé. Des statistiques ethniques sont mises en place.

Un récent sondage CSA montre que cette vision n'est pas partagée par les Français. 55% d'entre eux ne voient pas, dans la politique menée, une solution réellement efficace pour lutter contre les discriminations.

Les Français sont catégoriques. C'est à l'école que tout se joue et pas dans les statistiques. Par ailleurs, la mixité sociale reste pour eux une valeur sûre.